





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-505**

Séance publique du

16 novembre 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20151117- lmc175273-DE-1-1
Date de signature : 19/11/2015
Date de réception : jeudi 19 novembre 2015
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : AFFAIRES EUROPÉENNES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Le 16 novembre 2015 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/11/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Patricia BORRICAND à Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Reine MERGER à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Christian ROLANDO à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Francis TAULAN à Madame Danièle BRUNET.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Karima ZERKANI-RAYNAL donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Attractivité et Coopération
Internationale

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 NOVEMBRE 2015

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Karima ZERKANI-RAYNAL

**Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL**

OBJET : AFFAIRES EUROPÉENNES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE
FONCTIONNEMENT- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Je vous propose chaque année, de soutenir des associations qui, compte-tenu de leur programme, sont particulièrement actives et contribuent à la promotion de l'idée européenne.

Mouvement Européen France Provence

Le Mouvement Européen France-Provence, association civique, s'est donné pour vocation d'informer et sensibiliser le grand public sur l'actualité de l'Europe en organisant des conférences, euro-cafés, dîner-débats, manifestations, et en intervenant dans les établissements scolaires du département. De façon mensuelle une réunion débat est organisée sur des thèmes d'actualité en lien avec l'Europe. A souligner, cette année le développement et l'animation du site internet de l'association ainsi que la diffusion auprès des adhérents d'un journal d'information.

Maison de l'Europe de Provence

Cette association civique a pour objet et vocation d'informer et sensibiliser le grand public sur l'Europe et son actualité en organisant des conférences, euro-cafés, dîner-débats, excursions et en intervenant dans les établissements scolaires et centres sociaux.

Pour 2015, elle poursuit ses actions de formation et sensibilisation à la citoyenneté et au civisme européen auprès des établissements scolaires en organisant des concours et des conférences. Elle propose, cette année, de mettre en lumière la Lettonie et le Luxembourg qui assurent la présidence de l'Union Européenne, ainsi que la Belgique et la Bosnie pour le Conseil de l'Europe, autour de manifestations culturelles ou conviviales.

Elle est impliquée dans l'organisation de la Fête de l'Europe au côté de la Ville, en assurant le secrétariat de la coordination inter-associative. L'association est également partenaire de la fête de la Sainte-Lucie, et projette un futur partenariat franco-irlandais pour la Saint-Patrick.

Provence Bulgarie

L'objectif de cette association est de favoriser la connaissance de la culture bulgare et d'établir des échanges entre la Provence et la Bulgarie.

Pour 2015, elle poursuit son intervention en milieu scolaire et accueille notamment les étudiants bulgares dans notre région. Elle promeut la francophonie auprès des lycéens en organisant, à Aix-en-Provence, le concours Provence du jeune poète bulgare (13ème édition en 2015) et, en Bulgarie, un projet de soutien à la langue française. Elle participe également activement à l'édition 2015 de la fête de l'Europe.

Elle fête en 2015 ses quinze années d'existence.

Vous trouverez ci- après le tableau récapitulatif concernant les subventions proposées pour ces trois associations :

Association	Subvention fonctionnement 2013	Subvention fonctionnement 2014	Proposition de subvention de fonctionnement 2015
MOUVEMENT EUROPEEN FRANCE PROVENCE	2 300 €	2 300 €	2 300 €
MAISON DE L'EUROPE DE PROVENCE	2 500 €	2 300 €	2 500 €
PROVENCE BULGARIE	500 €	500 €	500 €

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir au titre de l'année 2015 :

- **ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement de 2 300 € à l'Association Mouvement européen France Provence, 2 500 € à l'Association Maison de l'Europe de Provence et 500 euros à l'Association Provence Bulgarie, soit un total de 5 300 €.
- **DIRE** que les crédits seront prélevés sur la ligne 1860 048 6574 920 qui présente les disponibilités budgétaires suffisantes.
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Élu délégué aux Affaires Européennes à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DL.2015-505 - AFFAIRES EUROPÉENNES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 1
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote
Reine MERGER

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Brigitte DEVESA

